Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Un jardin pour grandir à l'hôpital



Le Centre hospitalier d'Avignon a inauguré le Jardin d'Alicia, un patio sécurisé dédié aux grands enfants hospitalisés en pédiatrie. Réalisé grâce au Fonds Av'ence et au soutien de mécènes locaux, cet espace de respiration à ciel ouvert représente environ 40 000€ de travaux et illustre le rôle croissant du mécénat dans l'amélioration du parcours de soin.

À l'hôpital, certains lieux comptent autant par ce qu'ils offrent que par ce qu'ils apaisent. C'est le cas du Jardin d'Alicia, récemment inauguré au Centre hospitalier d'Avignon, en lieu et place d'un patio désormais rénové, réaménagé et sécurisé dévolu aux grands enfants hospitalisés en pédiatrie. Ils pourront s'y reposer, discuter, jouer, lire, pratiquer une activité physique légère ou simplement retrouver, quelques instants, le souffle d'un espace extérieur. Une partie du jardin est à ciel ouvert, offrant aux jeunes patients un contact précieux avec la lumière et le rythme du vivant. Le lieu porte le prénom d'Alicia, jeune patiente dont la famille a souhaité participer à l'aménagement.

Le mécénat, accélérateur de projets hospitaliers

Ce projet a vu le jour grâce au Fonds Av'ence, fonds de dotation du Centre hospitalier d'Avignon, dont la mission est de soutenir, par le mécénat, des projets imaginés par les équipes hospitalières afin d'améliorer l'accueil, le séjour et la prise en charge des patients, ainsi que les conditions de travail des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

soignants. Autour de ce jardin, plusieurs mécènes du territoire se sont mobilisé : Roland Paul, PDG de GSE, Jean-Michel Sciutto pour GSE Foundation, Maître Philippe Cano, ancien bâtonnier, Maître Skander Darragi pour le Barreau d'Avignon, des donateurs particuliers, ainsi qu'Aroma-Zone. Le Fonds Av'ence rappelle que les dons permettent de financer des actions que l'institution publique, garante de la gratuité des soins, ne prend pas en charge.



Copyright Av'ence

Une œuvre collective

Lors de l'inauguration, Emmanuelle Parison de Lowendal, déléguée générale du Fonds Av'ence, et le docteur Guillaume Granier, son président, ont salué « l'aboutissement d'un travail collectif » porté par la ténacité des équipes et des mécènes. Soignants, éducatrice, enseignante, services techniques, familles, associations sportives et culturelles ont assisté au dévoilement de la plaque, avant un moment convivial préparé par les cuisines de l'hôpital.

Les jardins d'Alicia

Jardin d'Alicia, patio des grands enfants hospitalisés en pédiatrie. Centre hospitalier d'Avignon. Coût des travaux : environ 40 000€. Pour donner : Contacter Emmanuelle Parison, déléguée générale du Fonds Av'ence au 04 32 75 90 53. Le Fonds AV'ENCE est habilité à délivrer des reçus fiscaux.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Copyright Av'ence

Barreau d'Avignon, les avocats entrent en grève

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



À l'appel national de la profession, le barreau d'Avignon a voté une grève totale du 2 au 13 avril 2026. En cause : le projet de loi « Justice criminelle et respect des victimes », porté par le garde des Sceaux Gérald Darmanin accusé par les avocats de fragiliser les droits de la défense et de promouvoir une justice expéditive. Un mouvement qui pourrait fortement perturber l'activité judiciaire locale.

Le ton est donné : à Avignon, la mobilisation se veut totale. Sous l'impulsion de la bâtonnière d'Avignon Anne-Cécile Dubois, les avocats ont décidé de suspendre leur participation à l'ensemble des audiences civiles et pénales.

Une mobilisation massive
Cette grève s'inscrit dans un mouvement national, validé par la Conférence des bâtonniers. Si les modalités varient selon les territoires, certains barreaux, comme celui d'Avignon, ont opté pour une ligne dure : renvoi systématique des dossiers, arrêt des désignations au titre de l'aide juridictionnelle et blocage des permanences pénales. Une paralysie partielle du fonctionnement judiciaire est donc à prévoir, avec des audiences reportées et des délais encore allongés pour les justiciables.

Au cœur du conflit : une justice négociée
Le point de rupture tient en un dispositif clé du projet de loi : la Procédure de jugement pour crime reconnu (PJCR). Inspirée du mécanisme de 'plaidé coupable' déjà en vigueur pour les délits (CRPC), cette procédure permettrait de juger certains crimes sans procès classique, dès lors que l'accusé reconnaît les faits.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Fini les débats
Concrètement, le procès criminel pourrait être remplacé par une audience d'homologation rapide devant la cour d'assises, sans débat contradictoire approfondi, ni audition systématique des témoins, experts ou enquêteurs. Pour les avocats, cette évolution constitue une ligne rouge. « Non à la justice négociée, à la justice faite sur un coin de table », résume la bâtonnière avignonnaise, dénonçant une transformation profonde de l'esprit du procès pénal.

Les délais judiciaires en question
Le Gouvernement justifie pourtant cette réforme par une réalité largement documentée : l'engorgement des juridictions. Selon des données du ministère de la Justice et de rapports parlementaires récents, les délais de jugement en matière criminelle peuvent atteindre cinq à sept ans dans certains territoires.

Et ça continue
« La création des cours criminelles départementales, expérimentées depuis 2019 puis généralisées, devait désengorger les cours d'assises, relève Anne-Cécile Dubois. Mais en réalité cela a eu un effet paradoxal : la mobilisation accrue de magistrats professionnels au détriment d'autres services, sans réduction significative des délais. » Dans ce contexte, la PJCR apparaît pour l'exécutif comme un levier d'accélération. Mais pour la profession d'avocat, elle risque de sacrifier la qualité de la justice sur l'autel de la rapidité.

Droits de la défense et place des victimes en question
L'argument central des opposants repose sur l'équilibre du procès pénal. En réduisant le débat contradictoire, la réforme pourrait, selon eux, affaiblir les droits de la défense mais aussi paradoxalement la place des victimes.
« Une audience de dix minutes ne peut pas remplacer un procès criminel », estime Anne-Cécile Dubois. Derrière cette critique, une crainte : celle d'une justice standardisée, où la recherche de la vérité céderait le pas à une logique de gestion des flux. Des organisations professionnelles, telles que le Conseil national des barreaux, ont également exprimé leurs réserves, évoquant une « mutation profonde » de la justice criminelle française.

Début du bras de fer
En Vaucluse, cette grève met en lumière une tension plus large : celle d'une institution judiciaire confrontée à la fois à une exigence de rapidité et à la nécessité de préserver ses principes fondamentaux.Entre impératif d'efficacité et garanties procédurales, c'est bien une certaine idée de la justice qui se trouve aujourd'hui en débat.

Réponse du Ministère de la Justice
Ce matin 1er avril 2026, le Ministère de la Justice, par la voie de son bureau de presse et de veille, délégation à l'information et à la communication a tenu a souligner : «Ce projet de loi est avant tout pensé pour les victimes, il ne retire de droit à personne, ni aux prévenus, ni aux victimes. Il offre une nouvelle voie pour juger les infractions criminelles et permettra une issue plus rapide sans pour autant juger moins bien. Cette nouvelle procédure n'est pas obligatoire, elle sera soumise à l'accord de la victime, à l'accord du prévenu et à l'accord du parquet et ne supprimera absolument pas, ni la cour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

d’assises ni la cour criminelle départementale.»
Mireille Hurlin

Les avocats d’Avignon et de Carpentras viennent au renfort de la FNAIM Vaucluse



La Fédération Nationale de l’Immobilier de Vaucluse vient de signer une convention de partenariat avec les Barreaux d’Avignon et de Carpentras.

La FNAIM 84 et les Barreaux d’Avignon et de Carpentras ont signé une convention de partenariat « afin de renforcer l’accompagnement juridique des adhérents et de leurs clients en cas de litiges », explique Jonathan Le Corronc Clady, président de la FNAIM 84.

Ainsi, en plus de disposer du service juridique de la Fédération de l’immobilier, ses adhérents vauclusiens pourront désormais être orienter vers des avocats volontaires d’Avignon ou Carpentras lorsqu’un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

intervention est jugée nécessaire.

Ce sont donc 23 avocats au total, placés sous l'autorité de Maître Anne-Cécile Dubois à Avignon et Maître Lionel Fouquet à Carpentras, qui se sont portés volontaires dans le cadre de cette convention de partenariat.

Les avocats volontaires à Carpentras :
• Laura Aubery
• Samira Benhadj
• Catherine Bui
• Lionel Fouquet
• Annabelle Gastou
• Morgane Goacolou-Borel
• Nicolas Masquefa
• Michel Monroux
• Martine Pentz
• Myriam Silem

Les avocats volontaires à Avignon :
• Jean-Michel Ambrosino
• Solène Arguillat
• Tanguy Barthouil
• Skander Darragi
• Anne Di Nicola
• Claire Froger
• Maggy Mandel-Blaise
• Géraldine Martinasso
• Anthony Martinez
• Julie Miot
• Vincent Puech
• Carole Rostagni
• Fabien Sevin
• Céline Soler
• Marion Turrin
• Jean-Michel Vancraeyenest
• Emelle Zelteni

Immobilier en Vaucluse : Avignon au cœur d'une reprise timide mais contrastée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Philippe Cano, deux ans au service du barreau d'Avignon



Bâtonnier du barreau d'Avignon depuis le 1er janvier 2024, Philippe Cano s'apprête à passer le relais à Anne-Cécile Dubois à la fin de ce mois. Deux années intenses, marquées par des enjeux nationaux, des dossiers sensibles et une réflexion profonde sur le rôle, les valeurs et l'avenir de la profession d'avocat.

À Avignon, le bâtonnat n'est pas une fonction honorifique. À la tête d'un barreau de près de 330 avocats,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Philippe Cano en a mesuré toute l'exigence : une charge à temps plein, souvent au-delà, faite de représentations, de médiations, de protection des confrères et de défense sans concession des principes fondateurs de la profession. « Un bâtonnier est à la fois un leader, un protecteur et un arbitre », résume-t-il, rappelant la pluralité d'un rôle souvent méconnu du grand public.

Le legal privilege

Son mandat aura été marqué, dès 2024, par un débat national majeur : celui du 'legal privilege'. Le projet d'extension du secret professionnel aux juristes d'entreprise a suscité une mobilisation forte des instances ordinales. Philippe Cano s'est engagé, aux côtés de nombreux bâtonniers, pour défendre une conception exigeante du secret professionnel, pilier de la relation entre l'avocat et son client, et garantie essentielle des libertés publiques.

Le procès Pelicot

Mais c'est surtout la gestion du procès dit 'Pélicot' qui a profondément marqué son bâtonnat. Sans jamais intervenir sur le fond judiciaire, le bâtonnier a dû en assumer les lourds enjeux périphériques : organisation matérielle des audiences, préparation logistique en amont avec les juridictions, questions de rémunération des avocats, gestion des incidents d'audience et, surtout, protection de la parole et de l'indépendance de la défense dans un contexte médiatique et sociétal particulièrement tendu. « Un procès total », selon ses mots, tant pour le droit des victimes que pour les équilibres fondamentaux de la justice.



Philippe Cano, entouré des anciens batonniers du Barreau d'Avignon Copyright MMH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Assumer la prise de décision
Dans cette fonction, les décisions sont souvent solitaires et parfois impossibles à commenter publiquement. Une discrétion assumée, inhérente à la responsabilité du bâtonnier, qui agit autant dans l'ombre que dans la lumière. Philippe Cano n'a pas souhaité dresser un bilan exhaustif de ces deux années, préférant souligner ce qu'elles lui ont appris : la complexité croissante de l'exercice de la défense et la nécessité d'un dialogue constant entre les acteurs de la justice.

Ce soir, Philippe Cano se présentera, avec son équipe, à la présidence de la Cobseco
Pour autant, l'ancien bâtonnier ne tourne pas la page. Refusant l'idée d'un ouvrage mémoriel, il privilégie la transmission vivante : conférences, débats, échanges entre pairs. Il ambitionne désormais de mettre cette expérience au service d'un périmètre plus large, en briguant la présidence de la Conférence régionale des bâtonniers du Sud-Est et de la Corse (Cobseco), qui fédère quinze barreaux et près de 7 000 avocats. Une fonction d'animation et de partage, loin de toute posture hiérarchique, dont l'élection doit se tenir à Aix-en-Provence cet après-midi.

Pour la défense et la visibilité de la profession
En quittant le bâtonnat d'Avignon, Philippe Cano laisse l'image d'un responsable engagé, confronté à des défis majeurs et fidèle à une certaine idée de la profession : indépendante, exigeante et profondément attachée à ses valeurs. Il se dit confiant dans l'avenir du barreau, saluant l'élection d'Anne-Cécile Dubois, appelée à imprimer sa propre marque dès le début de l'année 2026. Une passation de témoin qui s'inscrit dans la continuité, au service d'une profession en constante évolution.
Mireille Hurlin

Maitre Anne-Cécile Dubois élue bâtonnier au Barreau d'Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le Barreau d'Avignon a vécu un moment fort de sa vie institutionnelle avec la cérémonie de transmission du bâton entre Philippe Cano, bâtonnier sortant, et Anne-Cécile Dubois, élue à l'unanimité pour lui succéder. Une soirée empreinte de solennité, d'émotion et de réflexion, où la profession s'est racontée à travers ses valeurs fondatrices : confraternité, indépendance, éthique et liberté.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le nouveau batonnier du barreaud'Avignon, maitre Anne-Cécile Dubois Copyright MMH

Dans la tradition des barreaux français, la transmission du bâton est bien plus qu'un passage de témoin. Elle marque la continuité d'une institution ancienne, tout en ouvrant un nouveau cycle.

Un mandat comme un voyage agité

Philippe Cano, bâtonnier sortant, a choisi la métaphore du voyage pour évoquer les deux années écoulées. En convoquant Ulysse, les tempêtes et les vents contraires, il a dressé le portrait d'une mandature traversée par des défis multiples : défense des valeurs de la profession, maintien de l'unité confraternelle, représentation du Barreau d'Avignon dans un contexte institutionnel parfois tendu. Une traversée qu'il décrit sans complaisance, marquée par des épreuves mais aussi par un engagement constant au service de l'intérêt collectif.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Une profession du droit saluée par les institutions et les invités Copyright MMH

Hauteur de vue et sens des responsabilités

Au cœur de son propos, trois valeurs cardinales : la confraternité, l'unité et la liberté. Des principes qu'il a cherché à incarner, non dans une posture solitaire, mais dans une dynamique d'équipage. Philippe Cano a ainsi salué le soutien des anciens bâtonniers et des instances ordinales, rappelant combien la fonction impose humilité, hauteur de vue et sens de la responsabilité. Une éthique non de conviction absolue, mais de responsabilité, attentive aux conséquences des décisions prises au nom du barreau.

Une forte personnalité

Ce temps de transmission fut aussi celui de l'avenir. Anne-Cécile Dubois, élue à l'unanimité, a pris la parole avec gravité et émotion. Avocate au Barreau d'Avignon depuis près de 20 ans, elle a rappelé son attachement à une institution qu'elle décrit comme «à taille humaine», fondée sur la proximité, la solidarité et la rigueur professionnelle. Son parcours, débuté à Nice avant de s'ancrer durablement à Avignon, témoigne d'une fidélité à un barreau qu'elle connaît intimement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Maitre Anne-Cécile Dubois entourée des batonniers du Barreau d'Avignon Copyright MMH

Une profession bousculée

Dans un contexte où la profession d'avocat est régulièrement mise en cause, la nouvelle bâtonnière, qui prendra ses fonctions en janvier, a insisté sur la nécessité de revenir aux fondamentaux : le serment, socle intangible de la profession. Dignité, indépendance, probité, humanité : autant de exigences qu'elle entend rappeler sans relâche, non dans une logique de sanction, mais de guidance et de dialogue. Anne-Cécile Dubois revendique une charge de bâtonnier accessible, à l'écoute, privilégiant la bienveillance sans jamais renoncer à l'exigence.

Neutralité, équilibre et défense

La question de l'indépendance a occupé une place centrale dans son discours. Neutralité vis-à-vis des engagements politiques, relations équilibrées avec les institutions judiciaires et administratives, défense sans concession des droits : pour la nouvelle bâtonnière, la liberté de l'avocat n'est ni un privilège ni un slogan, mais une condition essentielle à l'existence même de la justice. Une justice qui ne peut se passer de la défense, surtout lorsque celle-ci s'exerce au bénéfice des plus vulnérables.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Copyright MMH

Une robe comme une armure

Symbole fort de la profession, la robe a été évoquée comme une armure : un rempart pour celui qui parle lorsque tous se taisent. Défendre, a-t-elle rappelé, c'est croire en la force du droit, en la puissance des mots, et en l'égale dignité de tous devant la loi. Une mission exigeante, parfois exposée, mais indispensable à l'équilibre démocratique.

Une profession exposée

À travers cette transmission du bâton, le Barreau d'Avignon a donné à voir une profession consciente de ses responsabilités et résolument attachée à ses valeurs. Entre héritage et renouveau, la passation entre maîtres Philippe Cano et Anne-Cécile Dubois s'inscrit dans une continuité exigeante : celle d'un barreau uni, indépendant et profondément engagé au service de la justice et des libertés. Une boussole éthique clairement affirmée, appelée à guider la profession dans les tempêtes à venir.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Copyright MMH

L’avocat Nîmois Maître Arthur Morel remporte les Rencontres de l’Eloquence 2025

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Après Maître Joël Wolfs, avocat au barreau de Tarascon, l'an dernier, c'est l'avocat Nîmois Maître Arthur Morel qui a remporté la 21e édition des Rencontres de l'Eloquence. Organisé par le barreau de l'ordre des avocats d'Avignon et le théâtre du Chêne noir depuis 2004 cet événement voit s'affronter chaque année des candidats avocats ayant moins de 10 ans de barres.

Pour la seconde année consécutive depuis sa création, les candidats des cinq barreaux de la cours d'appel de Nîmes étaient représentés lors de cette soirée.
Entre théâtre et droit, c'est devant une salle comble que se sont mesurés : Maître Emmanuelle Viallet du barreau d'Avignon, Maître Clémence Thibaud du barreau de Carpentras), Maître Emilie Ridarch du barreau de Tarascon, Maître Marc André du barreau d'Alès ainsi que le futur vainqueur désigné par le jury préside pour l'occasion par Jean-Philippe Lejeune, président du Tribunal judiciaire d'Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Maître Arthur Morel, le vainqueur du jour après sa prestation…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



… et pendant. Crédit : DR/Linkedin Arthur Morel

« J’ai eu l’immense honneur de représenter l’ Ordre des Avocats de Nîmes , avec la confiance de mon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Bâtonnier Séverine Moulis , à l'occasion de cet événement d'exception, dans ce haut et beau lieu de la parole, de scène, explique Maître Arthur Morel. Ce fut une joie de défendre les couleurs de notre barreau dans une atmosphère mêlant humour, intensité et confraternité. »
Pour l'occasion, l'Union des Jeunes Avocats d'Avignon a rythmé la soirée de nombreuses saynètes humoristiques tout en veillant à l'organisation parfaite de cette cuvée 2025 des Rencontres de l'éloquence qui s'est tenue devant près de 300 spectateurs.



L'Union des Jeunes Avocats d'Avignon a rythmé la soirée. Crédit : DR/Linkedin Philippe Cano

« Remporter cette édition est une grande fierté et un honneur profond, poursuit le lauréat 2025. Il me reviendra, l'an prochain, d'animer la 22e édition de ces Rencontres : une responsabilité et une joie que j'aborderai avec la même passion. Pour la parole, le verbe et la confraternité… partager ce qui nous anime tous ! »
Enfin, Maître Arthur Morel a tenu également à saluer « les Avocats du Barreau d'Avignon et le Bâtonnier Philippe Cano pour leur accueil remarquable, ainsi que le Théâtre du Chêne Noir pour cette mise en scène magistrale de l'éloquence.

Avocat : l'éloquence puissance 20 sur la scène du Chêne noir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Droit : une nuit avec les avocats d'Avignon et de Carpentras



Ce jeudi 2 octobre, la Nuit du Droit fait son retour. Une conférence sera organisée par le Tribunal judiciaire, le Barreau d'Avignon et Avignon Université. De son côté, le Barreau de Carpentras proposera des consultations gratuites.

Chaque année, la Nuit du Droit, créée en 2017, se tient au début du mois d'octobre. Cet événement culturel a pour objectif de sensibiliser le public à l'importance du droit dans la société et dans leur vie au travers de diverses manifestations en lien avec le droit et de la justice. C'est donc l'occasion pour le public d'en apprendre davantage sur le droit, ses principes, ses institutions et ses métiers.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

En 2024, 220 manifestations se sont déroulées dans 150 villes. Chaque Nuit du Droit est un véritable succès, les organisateurs et le public affichent un intérêt croissant pour les diverses manifestations proposées autour de cet événement.

À Avignon

Une fois de plus, Avignon Université participe à cet événement et organise, avec le Tribunal judiciaire et le Barreau d'Avignon, une conférence sur le thème 'La liberté d'expression dans tous ses états ; Liberté de parole dans l'enceinte judiciaire et liberté académique' de 18h30 à 20h30. L'entrée est libre pour les étudiants du campus Hannah Arendt (intramuros). Toute personne extérieure à l'université souhaitant participer peut s'inscrire par mail à l'adresse conf-droit@univ-avignon.fr

À Carpentras

Le Barreau de Carpentras participe lui aussi à la Nuit du Droit et organise des consultations gratuites avec des avocats de 17h à 20h. L'occasion de bénéficier de conseils sans frais lors d'une session d'une vingtaine de minutes. Ces consultations se font sur rendez-vous.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Une ‘bâtonnière’ pour succéder au bâtonnier de l’ordre des avocats d’Avignon



C’est Maître Anne-Cécile Dubois qui va succéder Maître Philippe Cano à la tête de l’Ordre des avocats du barreau d’Avignon. Avocate depuis 2005 après avoir débuté sa carrière à Nîmes, celle qui est inscrite au barreau de la cité des papes depuis 2006 prendra ses nouvelles fonctions à partir du 1er janvier 2026. Membre du conseil de l’Ordre pendant 6 années, lors de deux mandats successifs de trois ans, elle prendra la suite de Maître Cano, en poste depuis le début de l’année 2024.

> « Relever avec brio les défis de ce mandat aussi exaltant qu’exigeant. »

« Son engagement, sa rigueur et sa passion pour la profession d’avocat qu’elle entend défendre avec la détermination qu’on lui connaît sont autant de qualités qui, j’en suis certain, lui permettront de relever avec brio les défis de ce mandat aussi exaltant qu’exigeant, explique Maître Philippe Cano. Durant les prochains mois, j’aurai à cœur de l’accompagner et de l’aider à s’approprier toutes les facettes de cette belle mission, dans un esprit de transmission, de confiance et de bienveillance. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

La porte-voix des 360 avocats de la cité des papes
Spécialisée plus particulièrement dans le droit de la famille (divorce, enfants naturels, successions), le droit routier, permis de conduire, le droit pénal ainsi que les contentieux généraux civils et commerciaux, Maître Anne-Cécile Dubois représentera l'ensemble des près de 360 avocats du barreau d'Avignon, dont une trentaine d'avocats honoraires, auprès des autorités judiciaires ou administratives, de toutes les autorités officielles et plus généralement des pouvoirs publics de son ressort.

A la tête du Conseil de l'Ordre
La future bâtonnière présidera également le Conseil de l'Ordre, constitué de près d'une vingtaine de membres, qui assure la bonne gestion du barreau dans le cadre sa mission d'intérêt général « confiée par la loi et concourent au service public de la Justice ».

Ce Conseil joue aussi un rôle important de conseil, de conciliation et d'arbitrage des conflits entre avocats et clients notamment. Il prévient et concilie les différends entre avocats, salariés, collaborateurs et employeurs. C'est aussi lui qui prévient et concilie les différends entre avocats et magistrats. Par ailleurs, il assure la permanence de la communication de son barreau auprès des avocats, de la magistrature et des justiciables ainsi que la communication entre les avocats du barreau.

Enfin, l'Ordre des avocats s'assurent aussi que les avocats de son ressort aient satisfait à leur obligation de formation continue. Il peut également jouer un rôle disciplinaire. A ce titre, « il est autorité de poursuite. Il instruit les réclamations formées par les tiers et dispose de pouvoirs d'enquête, de la possibilité de classer l'affaire ou de saisir le conseil de discipline territorialement compétent. Cette saisine peut aussi être effectuée par le Procureur général. »

Besoin d'aide pour remplir sa déclaration de revenus 2024 ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le Barreau d'Avignon organise la Journée des fiscalistes ce jeudi 15 mai à l'Hôtel de ville d'Avignon à destination des particuliers en quête de conseils et d'informations sur la fiscalité. Maître Cécile Guzman, récemment inscrite au Barreau d'Avignon recevra, avec ses confrères, les contribuables gratuitement et sans rendez-vous de 13h30 à 17h30, dans une salle du rez-de-chaussée.

Les infos pratiques
Journée des fiscalistes. Jeudi 15 mai. De 13h30 à 17h30. Conseils aux contribuables notamment pour la déclaration de revenus 2024. Hôtel de ville d'Avignon, salle du rez-de-chaussée. Place de l'Horloge à Avignon.
MMH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

